

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTRÉE 2023 -2024

Pour les enfants nés en 2020

INSCRIPTION

EN MAIRIE de VIRÉ

Du 3 avril au 19 avril 2023

Feuille d'inscription
téléchargeable sur le site
de la commune de Viré
vire-en-maconnais.fr

Muni des documents suivants :

- Livret de famille
- Feuille d'inscription dûment remplie et signée par les 2 parents
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé avec les vaccins à jour

Renseignements auprès de la Mairie :

VIRÉ

03-85-27-95-05
mairie@vire-en-maconnais.fr

FLEURVILLE

03-85-33-13-72
mairie.fleurville@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie de VIRE

lundi - mercredi et jeudi de 9h15 à 12h15
mardi de 9h15 à 12h15 et de 17h00 à 19h00
vendredi de 9 h 15 à 15 h 00